



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation à Mayotte

Question au Gouvernement n° 648

Texte de la question

SITUATION À MAYOTTE

Mme la présidente. La parole est à M. Jean-Hugues Ratenon, pour le groupe La France insoumise.

M. Jean-Hugues Ratenon. Mes chers collègues, j'ai eu l'occasion de me rendre à Mayotte, qui est en pleine crise, pendant dix jours. J'ai vu la souffrance et le désarroi de tout un peuple. Sachez qu'on ne peut pas régler le problème de l'insécurité sans une gestion globale des problématiques.

Mayotte serait pour certains l'eldorado des immigrés, alors que ces êtres humains trouvent la mort par milliers en *kwassa kwassa*. Le constat est sans appel : quatre habitants sur cinq vivent dans la pauvreté ; 60 % de la population a moins de dix-huit ans ; vous l'avez dit, madame la ministre des outre-mer, on dénombre 10 000 naissances par an, soit une classe d'école par jour. Qui sont les responsables ? Sûrement pas les Mahorais !

Entre 7 000 et 10 000 enfants sont totalement abandonnés, sans famille. Ils sont seuls sur le territoire français, livrés à eux-mêmes, à cause des reconduites aux frontières des parents. Cette gestion de l'immigration est-elle tolérable et humaine ? Le système éducatif, par manque d'établissements et de professeurs, est obligé d'organiser des roulements.

Autre sujet préoccupant : si, demain, un cyclone passe sur Mayotte, près de 20 000 à 30 000 personnes trouveront la mort. Que fait-on ?

Dans le domaine de la santé, le seul hôpital de Mayotte est surpeuplé, et 50 % des médecins ne restent que quelques mois ; on compte vingt médecins libéraux pour toute l'île alors que, rapporté au même nombre d'habitants, il y en a 600 dans l'hexagone. La situation s'aggrave à vitesse grand V. Le peuple est dans la rue !

L'annonce d'une conférence est trompeuse. Qu'attendez-vous pour faire de Mayotte un département à part entière en engageant sans délai un réel plan de rattrapage, qui devrait au moins mobiliser 1,8 milliard d'euros ? Qu'attendez-vous pour engager une vraie concertation avec les Comores en faveur d'un co-développement progressif et durable ? Mayotte ne peut plus attendre...

Mme la présidente. Merci, mon cher collègue !

La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Monsieur le député, je suis très heureuse que vous me posiez cette question et je le serai tout autant que vous écoutiez ma réponse, contrairement à il y a quinze jours quand, après avoir posé une question sur des sujets relatifs à l'outre-mer, vous avez quitté la séance en disant que

vous n'écoutez pas les réponses de ce gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Éric Coquerel. Lamentable !

Mme Annick Girardin, ministre. La situation de Mayotte exige que je vous réponde avec beaucoup de respect, parce que, pour ma part, j'en ai pour tous ceux qui siègent sur ces bancs.

Mayotte affronte une situation extrêmement grave. Je vous rejoins sur le fait qu'on ne la réglera pas sans réduire la pauvreté frappant l'ensemble de l'océan Indien. La situation de l'île exige que l'on renforce la collaboration, la concertation et la coopération avec les Comores.

M. Fabien Di Filippo. Ça, c'est sûr, mais ce n'est pas vous qui le ferez !

Mme Annick Girardin, ministre. Il nous faut répondre en priorité à la question de la sécurité, retrouver le calme qui nous permettra, avec les élus – je le souhaite, et le Gouvernement l'a proposé –, d'engager, à la suite des assises des outre-mer, qui nous ont apporté un certain nombre de réponses, un débat sur des sujets tels que le logement, le transport et la santé. Vous avez raison, c'est globalement qu'il faut répondre à la question de Mayotte.

La priorité, pour l'heure, est sécuritaire, et, pour la rentrée scolaire de lundi, nous avons décidé, avec le ministre de l'intérieur, de sécuriser les transports comme les établissements scolaires, par l'envoi de deux pelotons de gendarmes mobiles, qui arriveront dans les jours qui viennent sur le territoire.

Je le répète, vous avez raison, et j'invite tous les députés à se préoccuper de la question de Mayotte et à participer au grand débat sur l'avenir de ce territoire.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater notre échec collectif.

M. Pierre Cordier. C'est aussi le vôtre !

Mme la présidente. Veuillez conclure, madame la ministre !

Mme Annick Girardin, ministre. Nous avons donc à présent le devoir d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 648

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mars 2018](#)